

ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL
FONDÉE EN 1923 AVEC LE CONCOURS DE LA
DOTATION CARNEGIE POUR LA PAIX INTERNATIONALE

RECUEIL DES COURS

COLLECTED COURSES OF THE HAGUE
ACADEMY OF INTERNATIONAL LAW

2000

Tome 283 de la collection



2000

MARTINUS NIJHOFF PUBLISHERS
The Hague/Boston/London

Chapitre IV. L'intégration sociale et culturelle de la famille	87
A. Une société pluraliste	87
51. Application homogène de la loi de la résidence habituelle. —	
52. Rôle de la loi nationale. — 53. Sociétés multicommunautaires.	
— 54. Autonomie de la volonté et option de législation. — 55. Fac-	
teurs culturels. — 56. Données d'origine nationale.	
B. La protection de l'identité familiale	96
57. Obligation des Etats. — 58. Dimension internationale de la vie	
familiale au sens de l'article 8 CEDH. — 59. Reconnaissance du statu-	
tut familial à l'étranger sans contrôle de la loi appliquée. — 60. Fors	
accessibles. — 61. Mariages célébrés et partenariats enregistrés à	
l'étranger. — 62. Droits nés de plein droit. — 63. Actes privés.	
C. L'accueil du statut familial étranger	115
64. Transposition et adaptation. — 65. Adoption. — 66. <i>Ka-</i>	
<i>fala</i> . — 67. Cohabitation non maritale. — 68. Conflit mobile. —	
69. Autorité parentale. — 70. Régimes matrimoniaux. — 71. Accueil	
limité par l'ordre public. — 72. Répudiation. — 73. Polygamie. —	
74. Partenariat du même sexe. — 75. Rôle du lien familial de fait.	
D. Les régimes de protection	133
76. Rôle déterminant de la résidence habituelle. — 77. Mesures de	
protection. — 78. Obligations alimentaires. — 79. Entretien de	
l'époux divorcé. — 80. Prévoyance professionnelle.	
Chapitre V. La coopération internationale	139
A. L'évolution du rôle des Autorités centrales	139
81. Fonction réceptrice. — 82. Fonctions expéditrice et réceptrice:	
enlèvement d'enfants. — 83. Pouvoir de décision: adoption interna-	
tionale. — 84. Compétences déléguées.	
B. Une tendance favorable aux codécisions	144
85. Prise en considération d'informations fournies par des autorités	
étrangères et relatives à la situation de l'enfant. — 86. Parent sollici-	
tant un droit de visite. — 87. Questions de procédure. — 88. Audi-	
tion de l'enfant résidant à l'étranger. — 89. Informations non liées à	
une procédure en cours. — 90. Mesures sollicitées par une autorité	
étrangère. — 91. Mise en œuvre de mesures prises à l'étranger. —	
92. Transfert de compétence. — 93. Décision relative à la réunion de	
la famille adoptive. — 94. Placement à l'étranger. — 95. Obligations	
alimentaires.	
C. La coopération en matière de respect du droit de garde	160
96. Convention de La Haye de 1980 sur l'enlèvement d'enfants.	
— 97. Compétence pour statuer sur le droit de garde en cas d'enlè-	
vement. — 98. Motifs de refus à la demande de retour de l'enfant	
enlevé. — 99. Arrangements facilitant l'accueil de l'enfant à son	
retour. — 100. Enlèvement par la mère comme gardien principal au	
détriment du père participant à la garde conjointe et disposant d'un	
droit de visite. — 101. Convention de La Haye de 1996 sur la protec-	
tion des enfants.	
Bibliographie	177

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I. L'évolution des modèles familiaux	19
1. Objectif du cours. — 2. Modèles familiaux en dehors du mariage. — 3. Emergence du rôle de la femme. — 4. Neutralité sociale et morale. — 5. Etats multicommunautaires. — 6. Intérêt de l'enfant. — 7. Plan	
Chapitre II. L'éclatement du statut personnel	24
A. Les principes de la nationalité et du domicile et la migration des per- sonnes et des familles	24
8. Liberté individuelle et nation. — 9. Statut personnel. — 10. Dé- clin de l'idéologie des nations et du positivisme. — 11. Réfugiés et apatrides. — 12. Régimes de protection. — 13. Migration des per- sonnes et des familles. — 14. Nationalité. — 15. Double nationalité. — 16. Domicile. — 17. Résidence habituelle. — 18. Caractère approximatif des principes de rattachement.	
B. La non-discrimination des femmes et des couples de nationalité mixte	42
19. Jurisprudence <i>Rivière</i> . — 20. Principe constitutionnel d'égalité. — 21. Persistance de la loi nationale du mari. — 22. Egalité et nou- velles discriminations.	
C. La coordination des systèmes	49
23. Renvoi et harmonie des solutions. — 24. Effet pervers du double renvoi retour à la loi du for. — 25. Reconnaissance des décisions étrangères. — 26. Accès à la juridiction de l'Etat national. — 27. Difficultés d'accès au contenu de la loi nationale étrangère. — 28. Disparition de la loi étrangère dans les régimes de coopération des récentes conventions de La Haye. — 29. Convention de 1993 sur l'adoption internationale. — 30. Conventions de 1996 et 2000 sur la protection des enfants et des adultes. — 31. Obligations alimentaires.	
D. Le statut personnel d'origine confessionnelle	59
32. Systèmes pluralistes et confessionnels. — 33. Préférence pour un rattachement personnel.	
Chapitre III. L'influence du droit matériel	62
A. L'ordre public et la dimension sociale du droit de la famille	62
34. Mariage. — 35. Divorce. — 36. Filiation. — 37. Régimes de protection. — 38. Rôle de l'ordre public. — 39. Liens avec les règles de conflit. — 40. Partenariat enregistré.	
B. Solutions de droit matériel	72
41. Rattachements alternatifs favorisant la validité des liens de fa- mille. — 42. Mariage. — 43. Filiation. — 44. Prestations d'entre- tien. — 45. Autonomie de la volonté. — 46. Standards minimum de droit matériel uniforme. — 47. Intérêt de l'enfant. — 48. Consentement à l'adoption selon la Convention de La Haye de 1993. — 49. Fixation des aliments selon la Convention de La Haye de 1973. — 50. Droits de l'homme et vie familiale.	